

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Normandie
Château de Bénouville
1, avenue de Caen - Bp05
14970 Bénouville
02 31 91 15 77
normandie@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [i](#)



COMMUNE DU TEILLEUL

Mairie
60 rue Beaugard
50640 Le Teilleul
02 33 59 40 05
mairieduteilleul@wanadoo.fr
leteilleul.fr

► Nos partenaires



FONDATION



DU PATRIMOINE

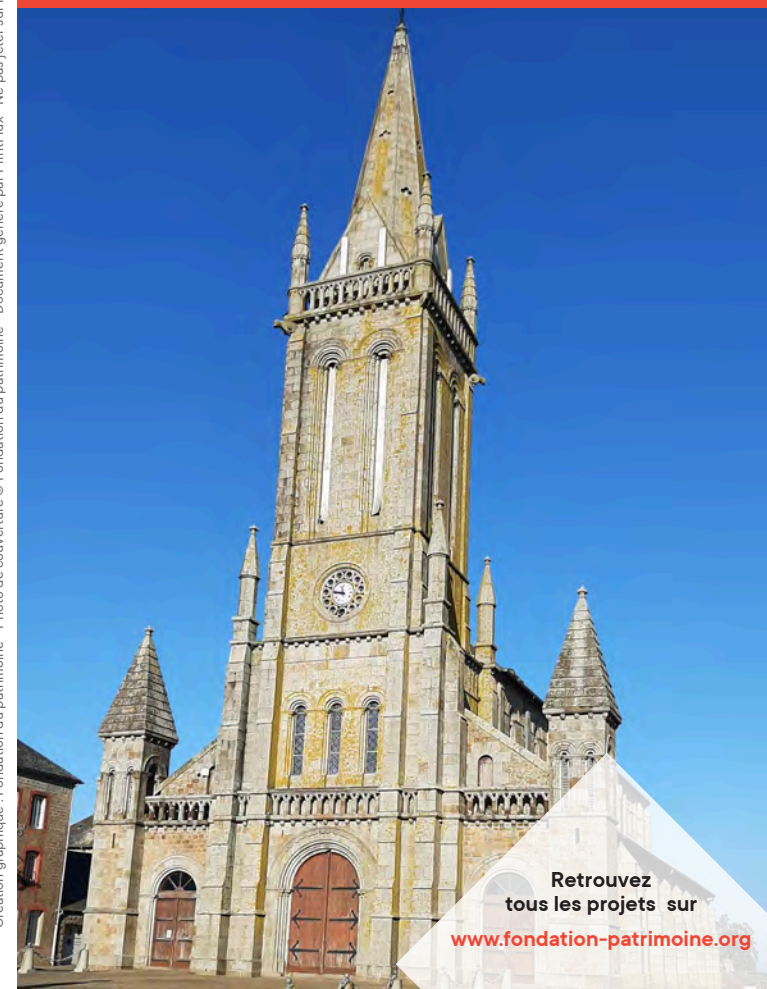
► Je donne !

Pour la restauration de

l'église Saint Patrice du Teilleul

Manche - Normandie

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez tous les projets sur www.fondation-patrimoine.org

► Ensemble, restaurons l'église Saint Patrice

◆ LE PROJET : RESTAURER L'ÉGLISE SAINT PATRICE

L'église Saint Patrice de la commune déléguée du Teilleul est une très belle et singulière église édifiée de 1851 à 1854.

Elle se distingue par son style néo-roman avec toutefois des éléments différenciant notamment sur la façade Occidentale avec le clocher central et ses clochetons latéraux. Elle est par ailleurs, orientée, de façon peu ordinaire dans le sens Nord-Sud. Ces spécificités lui valent d'être inscrite au titre des Monuments historiques en 2006.

Aujourd'hui, l'église et notamment le clocher et la sacristie sont dans un état inquiétant, des entrées d'eau font pourrir les poutres du clocher et les maçonneries de la sacristie présentent de nombreuses fissures.

C'est pourquoi la municipalité engage dès cette année de lourds travaux pour restaurer l'église. Cet appel au don est lancé pour permettre à tous les personnes attachées à cet édifice de contribuer à ce beau projet de sauvegarde du patrimoine.

Merci de votre soutien !

◆ LES TRAVAUX :

Restauration partielle du clocher avec restauration des menuiseries dont les abat-sons, portes et planchers, protection des glacis par couvertines en plomb, protection de seuils et appuis, restauration du beffroi, restauration des vitraux avec appuis plomb ventilés, restauration des structures béton intérieures.

Consolidation partielle de la sacristie par chaînage en tête de mur circulaire et reprises par harpages des contreforts en pierre de taille, remaillage et consolidation des maçonneries enterrées révision couverture avec modification des bas de pente en ardoise, réfection de l'étanchéité sur le passage, restauration des vitraux avec appuis plomb ventilés.

◆ EN CONTREPARTIE DE VOTRE DON :

50 € et + : remerciement sur site internet et bulletin municipal

100 € et + : visite de chantier et invitation à l'inauguration

1 000 € et + : nom du donateur sur une plaque

Montant des travaux	661 000 € HT
Objectif de collecte	10 000 €
Début des travaux	Avril 2022

Crédit photos © Fondation du patrimoine



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint Patrice du Teilleul

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/78791

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
l'église Saint Patrice du Teilleul

Le montant de mon don est de

50 € 100 € 250 € 500 € 1 000 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre